



Beziers, mardi 23 octobre 2018

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2018/10806

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)
Arrêté préfectoral n°2018-01-1112

Déminage**Intervention à l'écluse de Villeneuve les Béziers****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 05/11/2018 à 08:00 au 09/11/2018 à 18:00**o **Canal du Midi**

entre les pk 213.300 (Ecluse de Villeneuve) et pk 214.700 (Pont RD 612)

Une interdiction de stationner (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 05/11/2018 à 08:00 au 09/11/2018 à 18:00o **Canal du Midi**

entre les pk 213,300 (Ecluse de Villeneuve) et pk 213,700

o **Canal du Midi**

entre les pk 214.400 et pk 214.700

Commentaire :

Les usagers sont informés du déroulement d'une opération de recherche et d'élimination de munitions du 5 au 9 novembre à l'aval de l'écluse de Villeneuve. Monsieur le Préfet de l'Hérault a interdit la navigation et le stationnement sur les secteurs considérés par arrêté 2018-01-1112 du 8 octobre 2018.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)**Service(s) à contacter :**

Subdivision de Languedoc-Est, Pont Rouge - Avenue du Prado, 34500 BEZIERS
Tél : 04 67 11 81 30 - Fax : 04 67 76 30 64

Date limite d'affichage :

10/11/2018

Chef de Subdivision

Signé

CHRISTOPHE BELTRAN